

#11 Charlymag

LA VILLE EN ACTUS - FÉVRIER 2022



Scannez-moi



Ville de
CHARLY

► **Ma ville en actus...**
p.3 En janvier à l'Accueil
de Loisirs

► **Dossier**
p.6 Charly (s')investit
pour votre sécurité

► **Focus**
p.8 Propreté : Ville ou
Métropole, qui fait quoi ?



www.mairie-charly.fr

RESTITUTION DE L'AUDIT DE GENDARMERIE

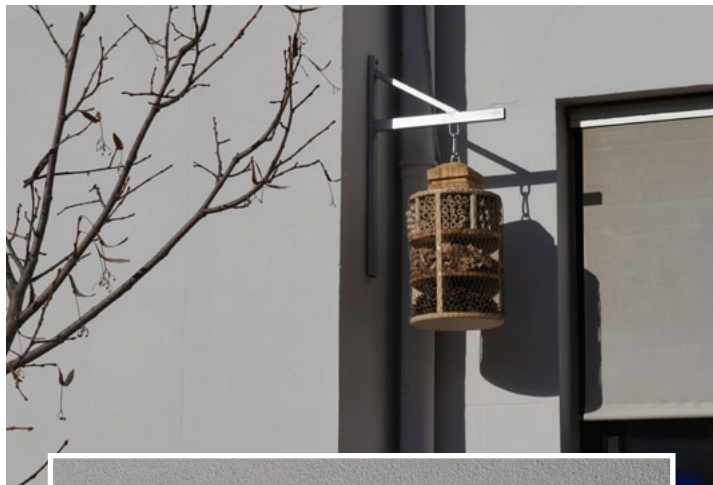
25 janvier - Après avoir reçu en septembre dernier Renaud Pfeffer, vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes en charge de la sécurité, en vue d'un partenariat fort, Olivier Araujo, Maire, Michel Fournier, conseiller municipal délégué à la Sécurité ainsi qu'une partie de l'équipe municipale recevaient le 25 janvier la Gendarmerie Nationale.

À la demande de la Ville de Charly, la Gendarmerie Nationale a réalisé un audit minutieux et complet sur la sécurité de notre Commune. La première pierre d'un travail de fond à mener sur ce sujet, dont certaines actions prioritaires sont présentées en dossier central de ce numéro. Rendez-vous en page 6 !



VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

17 janvier - Cette année encore, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu. Olivier Araujo, Maire de Charly, et son Conseil Municipal vous ont donc adressé leurs messages au travers d'une vidéo. Retrouvez-la sur la chaîne YouTube de la Ville en scannant le QR code ci-dessous !



DES NICHOURS À L'ÉCOLE LES TILLEULS !

Rentrée scolaire de janvier - Les élèves de l'école des Tilleuls ont eu la belle surprise de découvrir dans leur cour, des nichours à insectes et oiseaux qui ont été fabriqués et installés par Jean-Luc Martin, agent municipal. Ces installations en faveur de la biodiversité s'inscrivent dans la continuité du projet de végétalisation de la cour. De quoi renforcer l'éveil et la sensibilisation des enfants à leur environnement.



Encore une fois... Belle année 2022 !



QUE S'EST-IL PASSÉ EN JANVIER À L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

Tous les mercredis - Un programme d'actualité bien rempli concocté par une équipe d'animation pleine d'idées et d'envies pour nos petit(e)s Charlyrot(e)s ! A l'occasion de l'Épiphanie, les enfants ont pu se régaler avec une galette des rois qu'ils ont eux-mêmes élaboré. Un Monsieur Carnaval est également en préparation par leurs petites mains minutieuses, il sera dévoilé lors du dernier mercredi avant les prochaines vacances, soit le 9 février, lors d'un défilé !

CHARLY TENNIS : CHAMPIONNES DU RHÔNE DIVISION 2 !

22 janvier - Charly Spirit ! Agathe Cambon (15/3), Juliette Palazon (15/3) et Priscille Hirschauer (30/1) remportent le titre contre le Tennis Club de Charbonnières ! Jouant à niveau égal, elles remportent les deux simples et le double en ne laissant pas plus de 5 jeux par match contre des adversaires accrocheuses. Le Tennis Club de Charly et son équipe enseignante, Raphael Azzi (responsable sportif) et Yvan Gacon, les félicitent. Le début d'une série... ?



© Charly Tennis



Service départemental des impôts fonciers (SDIF) du Rhône

Que signifie leur courrier postal ?

Vous êtes propriétaire d'une piscine et avez reçu récemment un courrier du SDIF du Rhône concernant une demande de mise à jour de vos informations cadastrales. La Ville de Charly a demandé, pour vous, des précisions aux services fiscaux. Explications.

Ces courriers font **suite au projet dit "Foncier innovant"**, par lequel les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), avec l'aide d'un algorithme, **examinent les photographies aériennes de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) afin de détecter des piscines ou des éléments bâtis non taxés** alors qu'ils devraient potentiellement être assujettis aux impôts directs locaux.

Chaque anomalie détectée par l'algorithme a été traitée par les agents de la DGFIP afin de déterminer si des informations complémentaires devaient être demandées auprès des propriétaires ou s'il s'agissait d'une erreur. Ce sont ces informations complémentaires qui sont demandées dans le courrier qui vous a été adressé le 10 janvier.

→ Quelle démarche devez-vous effectuer ?

Il vous faut **compléter et retourner le document "Déclaration impôt locaux - Dépendance d'agrément piscine", joint au courrier**, au SDIF du Rhône, soit par voie dématérialisée à drfip69.evalfonciere@dgfip.finances.gouv.fr, soit par voie postale à l'adresse suivante :

SDIF du Rhône - FI
Cité administrative d'Etat
BP 3195
165 rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03

Ce retour est impératif afin de permettre aux services d'examiner la situation et de mettre à jour les données cadastrales et fiscales. En l'absence de retour de votre part, une taxation d'office pourra être effectuée, sur la base des seuls éléments en leur possession.

Pour toute question complémentaire ou **pour obtenir une réponse personnalisée sur votre cas**, l'adresse e-mail est la même que pour envoyer votre document rempli : drfip69.evalfonciere@dgfip.finances.gouv.fr

Bon à savoir : en plus des démarches effectuées en Mairie, les propriétaires d'une piscine doivent la déclarer au service du Cadastre de façon à permettre l'évaluation de ladite piscine.



LA BIBLIOTHÈQUE ACCUEILLE UNE NOUVELLE RESPONSABLE

Depuis le 1^{er} février, **vous pouvez faire la rencontre de Lissy**, la nouvelle responsable de ce lieu de culture, d'échange et de détente. Elle **vous accueille aux horaires habituels** aux côtés de Marie-Noëlle.

Vous découvrirez, dans le magazine du mois prochain, son portrait, son parcours et ses projets pour notre Bibliothèque. En attendant, nous comptons sur vous pour **lui réserver le meilleur des accueils**.

Rappel des horaires d'ouverture : mardi et vendredi > 15 h - 18 h 30 ; mercredi > 9 h - 12 h / 14 h - 17 h ; jeudi et samedi > 9 h - 12 h.

Brèves

Résultats du jeu concours du Théâtre Melchior !

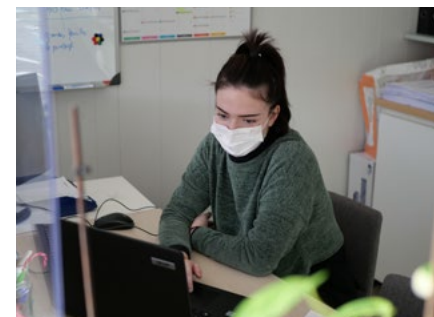
La Ville vous a proposé, tout au long du mois de janvier, un concours afin de remporter des places pour deux spectacles de la saison culturelle actuelle. **Félicitations à G. De Champs** qui remporte deux places pour Transmission **et à B. Carcelen** qui remporte deux places pour On purge Feydeau!. **P. Doucet** remporte quant à lui le CD de l'accordéoniste Mélanie Brégant, enregistré au Théâtre Melchior. Merci à toutes et à tous pour votre participation ! **Les gagnants ont été contactés par mail.**

Valoriser et accompagner les jeunes : la Mairie accueille de nouveau une stagiaire

Anouk, 16 ans, a rejoint depuis le 17 janvier, et pour trois semaines, le service État-Civil.

Durant ce **stage de découverte du monde professionnel** au sein de la Mairie, **elle a l'opportunité de mettre en pratique diverses tâches et missions abordées dans son cursus** de seconde professionnelle AGORA (gestion et administration). Dans ce même cadre, Anouk a également eu l'occasion de découvrir le service des Ressources Humaines.

"C'est ma première expérience en collectivité territoriale. Cela me permet de découvrir le fonctionnement et l'organisation d'une Mairie".



Démocratie participative

La première réunion autour du jardin public a eu lieu

Les Charlyrot(e)s volontaires qui ont souhaité intégrer le groupe de réflexion ont abordé, ensemble, l'avenir de ce jardin et parc à jeux qui se verra intergénérationnel !

POUR RAPPEL

Les jeux aujourd'hui installés dans le jardin public situé rue Maréchal Leclerc sont devenus obsolètes. L'espace va donc être totalement repensé. Dans cet objectif, et pour poursuivre son envie de placer la démocratie participative au cœur de ses actions, la Ville de Charly a décidé de créer un groupe de réflexion et de travail autour de ce jardin public afin de **travailler en concertation avec la population et les utilisateurs** pour imaginer un nouveau parc qui vous ressemble.

Olivier Araujo, Maire, accompagné de ses Adjointes et Conseillers en charge des travaux, de la sécurité et de l'environnement ont accueilli, le 11 janvier dernier, **une dizaine de personnes** pour une toute première réunion au sujet de ce parc. Lors de cet échange, des **Charlyrots de tous âges** ont exprimé leurs souhaits pour l'**aménagement d'un jardin intergénérationnel**.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Ville engagée

Charly va recevoir le label "Ville engagée contre le Sida"

Le 17 septembre 2022 au théâtre Melchior, la Ville de Charly recevra le label "Ville engagée contre le sida" de l'association Elus Locaux Contre le Sida (ELCS) présidée par Jean-Luc Romero.



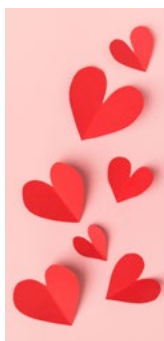
Nous sommes fiers de démontrer qu'une "petite ville" peut déplacer des montagnes et obtenir ce label à l'instar de grandes agglomérations françaises.

Olivier Araujo
Maire de Charly

Le 17 septembre prochain, le Théâtre Melchior sera le lieu privilégié d'une grande journée de prévention autour du Sida destinée à tous les publics : Elus de la Métropole de Lyon, professionnels de santé, associations et citoyens.

- De nombreux intervenants seront présents : le Professeur Laurent Karila dispensera une conférence ; Laura Cinieri, Éluée à la Mairie de Saint-Etienne et Vice-Présidente de ELCS, partagera un retour d'expérience ; Jean-Luc Romero sera également présent afin d'apporter son témoignage.
- La Salle du Pressoir accueillera une exposition ayant fait le tour de France "Portraits de vi(h)es".

Plus d'informations à venir dans les prochains mois sur le programme de cette journée qui s'annonce riche et impactante.



POUR LA SAINT-VALENTIN, LA VILLE DE CHARLY SE FAIT MESSAGER DE CUPIDON !

Jusqu'au 10 février, envoyez-nous vos mots doux et déclarations d'amour à l'attention de l'être aimé, par mail à courrier@mairie-charly.fr en précisant en objet "Déclaration Saint-Valentin". Vous pouvez aussi les déposer en Mairie. Vos messages seront ensuite diffusés le 14 février sur le panneau lumineux de la Ville ! À noter : votre message ne doit pas compter plus de 110 caractères espaces compris. Alors, à vos plumes, et rendez-vous le 14 !

Le chiffre du mois

13 207

euros

récoltés pour le Téléthon à Charly grâce au week-end organisé en décembre 2021. Bravo et merci à tous !

En termes de sécurité, l'actualité est riche et les projets ne manquent pas. Découvrez-en plus sur les actions en cours et à venir de la Municipalité pour une Ville toujours plus sûre.



Olivier Araujo, Maire de Charly, et Julien Vuillemand, Maire de Vernaison, signent la convention de partenariat

CHARLY (S')INVESTIT POUR VOTRE SÉCURITÉ

CHARLY ET VERNAISON MUTUALISENT LEURS POLICES MUNICIPALES

12 JANVIER 2022

JOUR DE SIGNATURE DE LA CONVENTION MARQUANT LE DÉBUT DU PARTENARIAT

20 HEURES

PAR MOIS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE AVEC UN TEMPS DE PRÉSENCE ÉGAL SUR CHAQUE COMMUNE

1 POUR **1**

LES ACTIONS COMMUNES SERONT FAITES DANS L'ÉQUITÉ TERRITORIALE : UN AGENT DE CHARLY POUR UN AGENT DE VERNAISON

Signature de la convention de partenariat en présence de Renaud Pfeffer, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Marylène Millet et Jérôme Morage, tous deux Maires et conseillers régionaux



POURQUOI ?

Cette coopération intercommunale est issue d'un **travail partagé** entre les Elus à la sécurité et les agents de police des 2 Communes.

L'objectif est d'augmenter les compétences professionnelles policières par la **mise en commun de moyens, d'informations mais aussi d'actions**, dans l'intérêt et en faveur de la tranquillité des habitants, **sur des territoires côte à côte qui soulèvent des besoins similaires en matière de sécurité**. Il s'agit d'offrir un service complet à la population.

COMMENT ?

Dans le **respect de la réglementation de la police municipale en vigueur et des contrats de travail** sur chaque Commune, la convention de partenariat prévoit :

- une collaboration de travail fixée actuellement à 20 heures mensuelles,
- un planning d'intervention établi selon les disponibilités de chaque agent de la police municipale, validé en commun par les deux unités,
- **2 types de missions essentielles et renforcées** : les missions de patrouilles (surveillance des quartiers, contrôles routiers...) ; et les missions d'urgence voire exceptionnelles (interventions...).



Première patrouille police mutualisée Charly-Vernaison - 13/01/2022

LES OBJECTIFS À COURT ET MOYEN TERME EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ À CHARLY



1. Augmenter l'effectif de la police municipale

Un recrutement est déjà en cours.

L'objectif est de pouvoir, à terme, mobiliser davantage de policiers municipaux sur la Commune afin de continuer à assurer mais aussi développer les missions de ce service public essentiel.



2. Investir dans la vidéoprotection

Suite à l'audit de Gendarmerie réalisé sur notre Commune, et **afin de répondre à un besoin en termes de sécurité de proximité et de sécurité routière**, la Ville de Charly envisage, avec l'aide de la Région, la mise en place de systèmes de vidéoprotection **sur les grands axes et secteurs dits "à risque" dès 2022**.

Sur ce projet, un travail important de collaboration sera réalisé avec la Gendarmerie.



3. Renforcer la sécurité des bâtiments

Bien que déjà performants, les systèmes de sécurité des bâtiments communaux doivent être, comme partout, revus à une périodicité régulière **afin d'assurer leur efficacité** que ce soit en termes d'accès, d'intrusion, etc.

Cela fait partie de l'une des prochaines priorités de la Ville de Charly.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les vendredis matin, à la Gendarmerie d'Irigny, se tient une réunion entre les polices municipales du territoire (Charly, Vernaison, Millery, Irigny) et l'Unité de Gendarmerie d'Irigny. Michel Fournier, conseiller délégué à la sécurité à Charly, y participe également.

Les agents de police peuvent ainsi **mettre en commun** tout ce qu'il s'est passé durant la semaine et **faire le point sur les différentes enquêtes en cours mais aussi sur les difficultés rencontrées**. Un véritable moment de partage d'informations riche de sens et de pertinence **pour une police toujours plus efficace au service des habitants**.



Horaires d'ouverture en page 11.

UN POSTE DE POLICE ADAPTÉ POUR VOUS ACCUEILLIR

Recevoir les administrés dans un cadre accueillant, sécurisé et qui inspire confiance : voilà l'une des priorités qui a été accomplie dans les 6 premiers mois du mandat de l'équipe municipale.

Le poste de police a été entièrement réaménagé (mobiliers et espace réadaptés pour mieux vous accueillir, sécurisation du poste avec un portail et une sonnette...).

À noter que moins d'un an après, à l'été 2021, la Ville de Charly a investi dans une nouvelle voiture de police répondant aux normes en vigueur.

PAROLE D'ÉLU

Dans un contexte sécuritaire exigeant et une progression des phénomènes d'incivilités, la montée en puissance de la police municipale (PM) constitue un levier de réponse incontournable pour notre Commune comme sur le plan National. Voilà pourquoi je pense que, dans notre section, la complémentarité de la police municipale et de la gendarmerie est importante.

Notre police municipale s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de croissance et de transformation par une mutualisation avec la Commune de Vernaison. Mettre en commun les connaissances policières, augmenter les patrouilles communes, suivre des formations, voilà de quoi rendre plus efficace la police municipale sur le territoire.

La sécurité de proximité doit être renforcée : nos actions, réalisées ou à venir, sont orientées dans cet objectif.

Michel Fournier

Conseiller municipal délégué à la sécurité et aux structures culturelles

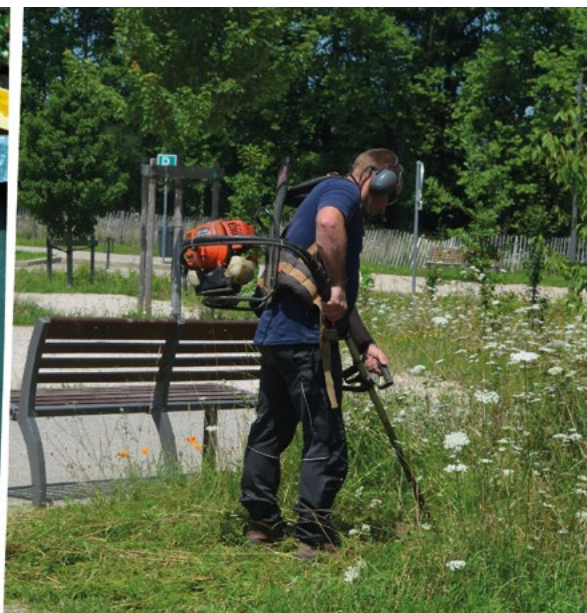




PROPRETÉ : VILLE DE CHARLY OU MÉTROPOLE DE LYON, QUI FAIT QUOI ?

Que regroupe le vaste domaine de la propreté ? Comment est effectué le partage des tâches principales entre la Ville et la Métropole, tout au long de l'année ? A qui s'adresser en fonction du problème rencontré ?

Les réponses à toutes ces questions, c'est ici et maintenant !



EN BREF... À RETENIR

La Ville de Charly et la Métropole de Lyon **se répartissent les compétences liées à la propreté sur la Commune en fonction de leurs domaines d'intervention et des espaces qui sont de la propriété de chacun.**



Retrouvez le calendrier de collectes des déchets pour le 1^{er} semestre 2022, découpable, en page 10 !

LA VILLE DE CHARLY GÈRE, GRÂCE NOTAMMENT À SON SERVICE ESPACES VERTS :

- Le nettoyage et l'entretien des espaces communaux, des parcs et jardins (Domaine Melchior Philibert, jardin public rue Maréchal Leclerc, parc Fourel, étang de Virieux, parties végétalisées place de la Mairie, etc.),
- Le nettoyage et l'entretien des parties végétalisées de tous les parkings qui appartiennent à la Commune (parking Nord, Louis Vignon et Maréchal Leclerc),
- Le vidage des poubelles publiques qui se trouvent sur les espaces qui relèvent de sa compétence,
- L'organisation de la collecte de déchets des encombrants (Mobitri), en partenariat avec la Commune de Vernaison et un prestataire privé : 2 fois par an, 1 sur Vernaison et 1 sur Charly.

À noter : concernant les déchets sauvages, la Ville ne peut pas intervenir lorsqu'ils se trouvent sur le domaine privé. Elle ne peut opérer que sur le domaine public.

LA MÉTROPOLE DE LYON A EN CHARGE :

- La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) et collecte du verre,
- La gestion de l'ensemble des déchetteries de la Métropole,
- Le nettoyage et l'entretien des bordures et trottoirs de toutes les voies et espaces qui lui appartiennent,
- Le nettoyage de la place de la Mairie après les marchés des jeudis et dimanches matin,
- Le vidage des poubelles publiques qui se trouvent sur les espaces qui relèvent de sa compétence,
- La gestion et le nettoyage des W.C. publics automatiques,
- La lutte préventive contre la pollution canine en mettant en place des dispositifs de ramassage de déjections,
- La collecte des déchets verts en automne et au printemps dont Charly bénéficie dans le cadre d'une opération pilote regroupant seulement 12 communes de la Métropole,
- Le déneigement et la mise en place de bacs à sel.

"TOODEGO" : POUR SIGNALER TOUT PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC !

Plateforme mise en place par la Métropole, elle vous permet de **signaler en quelques clics un problème aux services compétents** (voirie, éclairage public, propreté, collecte des déchets, nuisances diverses...). **Gardez le réflexe : www.toodego.com/signaler/**



Emploi / Insertion

Zoom sur le "Bilan professionnel" proposé par l'association Passerelle pour l'Emploi

Infos et Contact

Tél. 09 51 28 60 61

mail. charly@passerelle-emplois.fr

Permanence à l'espace M. Dubernard le jeudi matin

www.passerelle-emplois.fr

LE MOT DE L'ASSO

par Marie-Noëlle, bénévole sur l'antenne de Charly

Le rôle de l'association, à travers ses **bénévoles expérimentés** et grâce à une **solide collaboration avec les entreprises locales**, est d'**accompagner les usagers vers le retour à l'emploi**. Si la personne sait exactement ce qu'elle souhaite faire, cet accompagnement se traduit par de l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, entraînement à l'entretien, etc. En revanche, **si la personne a envie de changer de voie** - ce qu'on remarque de plus en plus avec la crise sanitaire - **il peut être judicieux et utile de faire appel à nous pour effectuer ce qu'on appelle un bilan professionnel**.

Ce bilan, **gratuit**, consiste en une **exploration de tout ce qui fait le cadre de la personne (compétences, aptitudes, centres d'intérêt, motivations, valeurs...)** sur la base de documents à remplir, tests et échanges. Il s'étale sur 2 à 3 mois avec un **suivi régulier (entretiens tous les 15 jours)**, et une **synthèse des investigations est fournie à la fin du travail**.



L'équipe de bénévoles sur Charly au complet !

EN QUELQUES CHIFFRES...

8 antennes dans le Sud-Ouest Lyonnais dont une à Charly + **60** bénévoles en tout au service de l'association + **30** accompagnements par an en moyenne sur le bilan professionnel sur les antennes Charly-Millery

LES TÉMOIGNAGES

d'usagers ayant suivi le parcours "Bilan professionnel"

#1 L'expérience de Sylvie, mère de 3 enfants

Après 2 années de chômage, dont une de confinement avec les enfants à gérer et beaucoup de manque de confiance en moi, j'avais toujours une bonne raison pour ne pas envoyer mon CV. Une amie m'a parlé de Passerelle pour l'Emploi : "tu verras, ce sont des personnes toutes gentilles, elles ne te mettront pas de pression".

En effet, j'ai été suivie 1 heure par semaine par 2 bénévoles. Cela m'a redonné confiance en moi, j'ai pris conscience de mes qualités et compétences, ce qui m'a permis aujourd'hui de me lancer dans un nouveau projet professionnel. On peut parler librement et être écouté sans jugement. Je conseille ce bilan à toutes les personnes en recherche d'emploi qui se sentent un peu perdues !

#2 L'expérience de Vanessa, qui a trouvé du travail à l'issue du bilan

En recevant le flyer de Passerelle pour l'Emploi, je me suis dit pourquoi pas essayer ! J'ai rencontré des bénévoles très qualifiés et à l'écoute. Grâce à eux, j'ai pris conscience que, finalement, j'avais pas mal de cordes à mon arc. Ils m'ont aidé à avoir une meilleure estime de moi et m'ont poussé à explorer des pistes pour des postes auxquels je n'avais jamais pensé. J'ai ainsi passé 3 entretiens pour un poste (pour lesquels l'association m'a aidé à me préparer et m'a boostée), ce qui ne m'était pas arrivée depuis longtemps ! Grâce à leur réseau d'entreprises locales, j'ai pu à nouveau passer un entretien pour une autre annonce et être prise en CDD pour 6 mois ! Mon CDD a été reconduit et je devrais passer en CDI fin mars 2022. Un grand merci aux bénévoles de Passerelle Charly pour le temps qu'ils nous consacrent, pour le partage de leurs expériences et leur gentillesse.



A vos agendas !



"TRANSMISSION" SPECTACLE PAR LE MENTALISTE MATHIEU GRANT

Samedi 12 mars
à 20 h 30 - théâtre Melchior



Et si vous preniez le contrôle du spectacle ?

Embarquez pour un show 100 % interactif. Vos choix et vos actions déterminent les issues de votre voyage dans les abysses de votre esprit... que vous n'êtes pas prêts d'oublier !

Vos croyances sur la télépathie, la lecture de pensée ou les phénomènes de clairvoyance risquent d'être mises à une rude épreuve, mais rassurez-vous, tout ça n'est qu'un divertissement.

Tout public

Tarifs : 22 € - réduit 20 €

Billetterie en ligne sur theatremelchior.fr

SAINT-VALENTIN

Lundi 14 février

Jusqu'au 10 février, envoyez-nous vos déclarations d'amour qui seront diffusées sur le panneau lumineux de la Ville ! Plus d'infos en page 5.

LA P'TITE INFO utile

Des plans de ville remis à jour et réédités fin 2021 et des autocollants "Stop Pub" pour vos boîtes aux lettres sont disponibles, sur demande, à l'accueil de la Mairie.



CHARLY MAG : vous habitez Charly et ne recevez pas le magazine municipal à votre domicile ? Signalez-le par mail : communication@mairie-charly.fr.

COVID-19

Pass vaccinal obligatoire pour les événements et animations.

Les conditions d'accès sont susceptibles d'évoluer en fonction des recommandations sanitaires et décisions préfectorales en vigueur au moment des événements annoncés.

CALENDRIER DE COLLECTES DES DÉCHETS 2022



LÉGENDE

Collecte bacs gris - tous les lundis

Collecte bacs jaunes - tous les mercredis

MOBITRI - Benches 7 chemin du Pelet à Vernaison de 8h à 13h : gravats, cartons, bois, plastiques, appareils ménagers, mobilier, matériaux et objets composites, matériaux ultimes enfouissables, déchets à risque infectieux, néons, ampoules à économie d'énergie, ferrailles.

Collecte déchets verts - Parking du Malpas de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Jours fériés

Vacances scolaires zone A

RAPPEL : justificatif de domicile obligatoire pour bénéficier des MOBITRI et collectes de déchets verts

Les dates de reports des collectes ne sont pas encore connues à ce jour. La Ville communiquera ces dates sur le panneau électronique, la page facebook @VilledCharly et sur www.mairie-charly.fr.

FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
SEMAINE 5	M 1	SEMAINE 9	M 1	SEMAINE 13	V 1	SEMAINE 17	D 1	SEMAINE 22	M 1
	M 2		M 2		S 2		L 2		J 2
	J 3		J 3		D 3		M 3		V 3
	V 4		V 4		L 4		M 4		S 4
	S 5		S 5		M 5		J 5		D 5
SEMAINE 6	D 6	SEMAINE 10	D 6	SEMAINE 14	M 6	SEMAINE 18	V 6	SEMAINE 23	L 6
	L 7		L 7		J 7		S 7		M 7
	M 8		M 8		V 8		D 8		M 8
	M 9		M 9		S 9		L 9		J 9
	J 10		J 10		D 10		M 10		V 10
SEMAINE 7	V 11	SEMAINE 11	V 11	SEMAINE 15	L 11	SEMAINE 19	M 11	SEMAINE 24	S 11
	S 12		S 12		M 12		J 12		D 12
	D 13		D 13		M 13		V 13		L 13
	L 14		L 14		J 14		S 14		M 14
	M 15		M 15		V 15		D 15		M 15
SEMAINE 8	M 16	SEMAINE 12	M 16	SEMAINE 16	S 16	SEMAINE 20	L 16	SEMAINE 25	J 16
	J 17		J 17		D 17		M 17		V 17
	V 18		V 18		L 18		M 18		S 18
	S 19		S 19		M 19		J 19		D 19
	D 20		D 20		M 20		V 20		L 20
9	L 21	SEMAINE 13	L 21	SEMAINE 17	J 21	SEMAINE 21	S 21	SEMAINE 26	M 21
	M 22		M 22		V 22		D 22		M 22
	M 23		M 23		S 23		L 23		J 23
	J 24		J 24		D 24		M 24		V 24
	V 25		V 25		L 25		M 25		S 25
	S 26		S 26		M 26		J 26		D 26
	D 27		D 27		M 27		V 27		L 27
	L 28		L 28		J 28		S 28		M 28
			M 29		V 29		D 29		M 29
			M 30		S 30		L 30		J 30
			J 31				M 31		

« Aimer Charly » majorité



L'année 2022 commence avec de nouvelles actions de l'équipe municipale.

Des décisions pragmatiques sont prises notamment en mutualisant nos ressources de police avec Vernaison, dans l'intérêt de tous, pour sécuriser les biens, les personnes et apaiser la circulation qui s'est intensifiée dans notre Commune ces dernières années.

La force de notre équipe, c'est aussi de s'ouvrir à de nombreux sujets sociétaux et s'associer à des causes altruistes comme le Téléthon qui a récolté à Charly plus de 13 000 € pour l'AFM grâce à l'énergie de tous les bénévoles Charlyrots en décembre dernier.

Dans le même esprit, le 17 septembre prochain, Jean-Luc Romero, Président d'une association de lutte contre le sida et acteur de ce combat depuis des années, viendra remettre le label « Ville engagée contre le sida » à notre Commune. C'est une fierté pour Charly de recevoir cette distinction réservée habituellement aux grandes agglomérations comme Lyon, Saint-Etienne, Nancy ou Le Havre.

Notre équipe reste fortement engagée pour faire avancer notre belle Commune dans l'intérêt général de tous.

Notre village continue à se dynamiser, à évoluer avec son temps et retrouver sa vitalité... et ça se voit !

« Charly Naturellement » opposition



Vous souhaitez un éclairage sur un sujet municipal qui vous intéresse ou vous préoccupe ?

Vous avez une question ?

Vous souhaitez nous contacter ?

Les Elus de Charly Naturellement sont à votre écoute et à votre disposition pour vous répondre.

Corinne Barbasso-Bruas, Mathieu Van Haesebroeck, Marylène Pichat, Serge Ollagnier, Marie-Pierre Bouveret, Jean-François Guglielmo

contact@charly-naturellement.fr

www.vivre-charly-naturellement.fr

Infos pratiques

Accueil Mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 15
Sur rendez-vous l'après-midi au 04 78 46 07 45
ou par mail : courrier@mairie-charly.fr

Agence Postale Communale

Ouverture au public
Lundi : 15 h - 17 h
Mardi, mercredi et jeudi : 8 h 15 - 11 h 45
Vendredi : 8 h 15 - 11 h 45 et 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Police Municipale

Ouverture au public
En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8 h 15 - 12 h et 13 h 10 - 17 h 40
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h
06 24 41 49 52
policemunicipale@mairie-charly.fr

C.C.A.S.

Rendez-vous au 06 23 87 28 80
ccas@mairie-charly.fr

Etat-Civil

Bienvenue

Léonie SALVAT 23/12/2021
Luce BILLARD 28/12/2021

Regrets

Albert BRAILLY 20/12/2021
Simone RÉYNIER épouse
GAUTHIER 22/12/2021

Seuls paraissent les noms des personnes ayant donné leur autorisation écrite au Service Etat Civil de la Mairie. Si vous souhaitez y figurer, merci de renvoyer le document d'autorisation.



Charlymag #11 - Février 2022

Directeur de publication :
Olivier Araujo

Informations : conseillers municipaux

Rédaction : élus et chargée de communication

Relecture : comité de relecture

Conception : maquette Micro 5 Lyon

Mise en page : chargée de communication

Crédit photo : photothèque Mairie, écoles et associations - Freepik

Impression : IML Communication
ZA Les plaines, 990 Av de Verdun, 69850 St Martin en Haut

Nombre d'exemplaires :
2100 ex sur papier recyclé



Tout
public



22 € plein tarif
20 € tarif réduit

SAMEDI 12 MARS - 20H30

MATHIEU GRANT

MENTALISME INTERACTIF

LECTURE DE PENSÉES

RÉVÉLATION ET MANIPULATION

TRANSMISSION

PRENEZ LE CONTROLE DU SPECTACLE

Réservations sur theatremelchior.fr et billetterie sur place.